

# Rapport d'Activité





# SOMMAIRE

**4**

Le mot du Président

**5**

Notre territoire : chiffres clés, gouvernance et organigramme

**10**

Budgets 2024

**14**

Développement culturel

**18**

Urbanisme et environnement

**25**

Services de santé

**31**

Développement de l'offre de santé

**35**

Développement touristique

**39**

Agriculture et forêt

**42**

Service informatique

**46**

Programme LEADER

**52**

Nouveaux projets 2025

## ● Le mot du PRÉSIDENT ●



En 1985, le SMAD des Combrailles était créé avec l'ambition d'aménager, développer et faire connaître le territoire des Combrailles.

L'enthousiasme des élus d'alors doit encore nous inspirer aujourd'hui, car ils avaient compris bien avant d'autres que l'avenir d'un territoire rural comme le nôtre passait d'abord par la solidarité et le travail en commun de ses collectivités.

40 ans plus tard cette œuvre commune, comme cet enthousiasme inébranlable, perdure à travers l'ensemble des élus mais aussi des agents du SMADC, du SSIAD et de de l'office de tourisme. Les travaux menés depuis 5 ans et les réalisations qui verront le jour cette année en témoignent.

Après l'élaboration en 2024 de la charte de signalétique touristique, l'année 2025 sera celle de la concrétisation sur le terrain. L'état des lieux réalisé a montré l'immensité du chantier, avec des panneaux trop souvent en mauvais état et obsolètes. Les panneaux implantés par le SMADC il y a plus de 30 ans ne font pas exception. Ainsi, les Relais Informations Service (RIS) seront remplacés en 2025. Suivront les panneaux de valorisation du patrimoine.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été en 2024 au centre de nos préoccupations, et il le sera encore en 2025. La révision de ce document stratégique essentiel doit conduire à définir ce que les élus, mais aussi les habitants du territoire, veulent ou non pour l'avenir des Combrailles. La mobilisation des élus sur ce sujet est réelle, et il est vital qu'elle soit encore au rendez-vous en 2025.

Autre domaine d'intervention du SMADC qui nous tient particulièrement à cœur : les services de maintien à domicile des personnes âgées. Le SMADC a été précurseur en créant en 1994 le SSIAD des Combrailles.

Par la suite, l'Equipe Spécialisée Alzheimer et la Plateforme Itinérante de Répit sont venues compléter l'offre. Ces services répondent à des besoins essentiels et qui vont aller croissant dans les années à venir. La mise en place du Centre de Ressources Territorial en 2025 va marquer une nouvelle étape. Ce nouveau dispositif viendra renforcer le maintien à domicile des personnes âgées en complément des services d'aide et de soins existants, en mobilisant des ressources et des services qui font aujourd'hui défaut.

Aller vers des actions et des services plus concrets, ce sera le cas en matière agricole et alimentaire. 2025 est l'année du premier forum alimentaire des Combrailles. Intitulé Appellation d'Origine Combrailles, cette manifestation se veut un rendez-vous incontournable pour découvrir les richesses de notre agriculture, la qualité de nos produits et le dynamisme initié avec le Projet Alimentaire Territorial. Rendez-vous le 17 mai 2025 à Saint Gervais d'Auvergne !

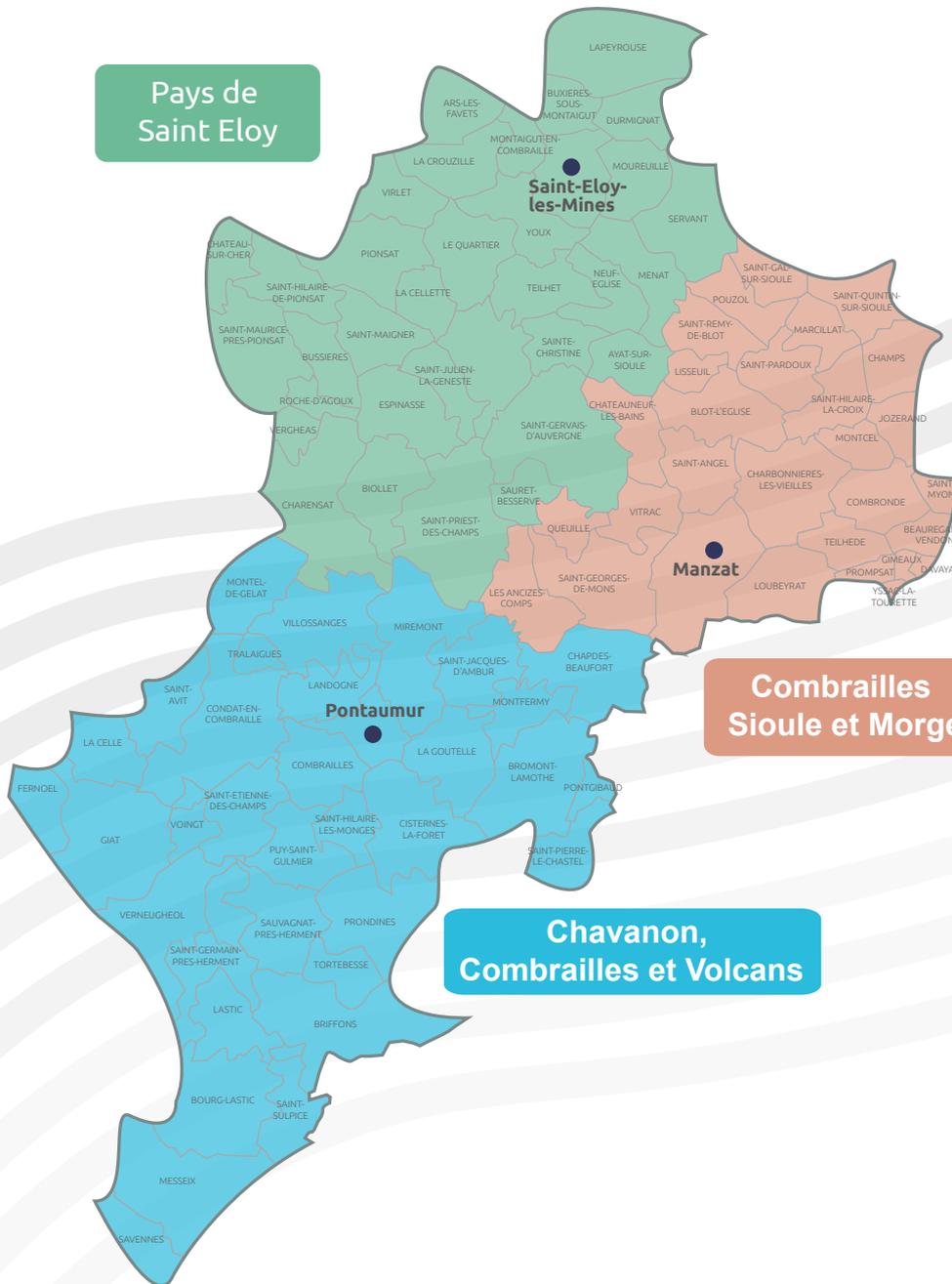
Les actions du SMADC sont multiples et ce rapport d'activité vous en donne un panorama. Il reflète aussi l'engagement total et quotidien des agents et des vice-présidents du SMADC qui, comme moi, se tiennent à votre disposition.

Enfin, il paraît qu'à 40 ans la vie bat son plein ! C'est aussi l'âge ou nous devenons ce que nous sommes et aujourd'hui les Combrailles sont belles. Alors, à ceux qui ont créé le SMADC, à ceux qui se sont attachés à le faire vivre et à ceux qui préparent son avenir, nous vous souhaitons une très belle année d'anniversaire !

Bonne lecture.  
*Boris SOUCHAL*  
Président du SMADC,  
Maire d'Herment



# ● Notre territoire en CHIFFRES ●



**99** .....  
communes

**3** .....  
communautés  
de communes

**4,3 M€** .....  
de budget de  
fonctionnement

**6** .....  
réunions du  
comité syndical

**7** .....  
réunions du  
bureau syndical



# Les ÉLUS et la DIRECTION

## Élus

**Boris SOUCHAL**  
Président

**Jean-Claude CAZEAU**  
Vice président

**Gérard VENAULT**  
Vice président

## Équipe de direction

**Christian VILLATTE**  
Directeur  
c.villatte@combrailles.com

**Cathy POUMEROL**  
Secrétaire de direction  
c.poumerol-chomard@combrailles.com

**Eric GAUMETON**  
Responsable du pôle  
SSIAD/ESA/PFAR  
Infirmier coordonnateur  
e.gaumeton@combrailles.com

Le SMADC est présidé par Boris SOUCHAL. Il est assisté par deux vice-présidents, Jean-Claude CAZEAU, en charge du développement culturel et Gérard VENAULT, en charge de l'agriculture, de l'environnement et de la forêt.

Rappelons que le **comité syndical est composé de 115 délégués titulaires** (et autant de

*suppléants*), avec un délégué pour chacune des 99 communes, trois délégués pour chacune des trois communautés de communes et enfin les 6 conseillers départementaux du territoire et le représentant du président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Le comité syndical a élu en son sein les 14 membres du bureau syndical.



## Point sur les 2 instances du SMADC

- Le **bureau syndical** s'est réuni à 7 reprises dont une fois en visioconférence.
- Le **comité syndical** s'est réuni à 6 reprises, dont une fois en visioconférence spécifiquement sur l'état des lieux de la signalétique touristique (7 février 2024).



## Les commissions de travail du SMADC en 2024

- La commission Stratégie de développement touristique (*conjointe avec l'Office de Tourisme*) s'est réunie à trois reprises : les 17 avril, 17 juin et 02 septembre 2024. Constituant un lieu privilégié de coordination des actions entre le SMADC, l'OTC et les Communautés de communes, la commission a principalement travaillé sur l'élaboration de la charte de signalétique touristique ;
- La commission Culture et Patrimoine s'est réunie à deux reprises le 13 mars (examen des demandes d'aides aux initiatives culturelles) et le 18 novembre 2024 (élaboration des modalités d'aides pour 2025) ;
- La commission informatique s'est quant à elle réunie le 21 octobre 2024 afin de faire le point sur le fonctionnement du service informatique et de réfléchir à son développement vers de nouvelles missions ;
- La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 24 juillet 2024 dans le cadre du marché relatif à la révision du SCoT.

D'autres groupes de travail pilotés par le SMADC ont également été mobilisés afin de suivre les travaux en cours : comité de pilotage et comité de projet du Projet Alimentaire Territorial (PAT), réunions de concertation dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé 3, ainsi que dans le cadre de la révision du SCoT...



# ● Les élus du bureau syndical ●



Boris SOUCHAL  
Président



Jean-Claude CAZEAU  
Vice président - CC Pays  
de Saint-Eloy



Gérard VENEULT  
Vice président - CC Combrailles  
Sioule et Morge



Bertrand BARRAUD  
Représentant le Président du  
Conseil Départemental



Grégory BONNET  
Conseiller Départemental



Jocelyne LELONG  
Conseillère Départementale



Cédric ROUGHEOL  
Conseiller Départemental



Yannick BONY  
CC Chavanon  
Combrailles et Volcans



Fédéric SABY  
CC Chavanon  
Combrailles et Volcans



Janette VIALETTE-GIRAUD  
CC Chavanon  
Combrailles et Volcans



Sébastien GUILLOT  
CC Combrailles  
Sioule et Morge



Julien PERRIN  
CC Combrailles  
Sioule et Morge



Laurent DUMAS  
CC Pays de Saint-Eloy



Marc GIDEL  
CC Pays de Saint-Eloy

# L'équipe technique

## PÔLE DÉVELOPPEMENT



Marie-Pierre CONDAT  
Coordinatrice de santé



Céline BUVAT-ROUGERON  
Développement culturel  
& LEADER



Eline COPIN  
Projet Alimentaire Territorial  
remplacée par  
Anaëlle BRISSARD



Adeline HUCLIN  
Milieux aquatiques



Nolwenn FERREC  
Urbanisme/SCOT/SIG  
remplacée par  
Matteo BEGUIRISTAIN



Sébastien GIRAUD  
Plan Avenir Montagne



Emma VICASSIAU  
LEADER  
remplacée par Lise WADOUX



Poste vacant  
Agriculture



Marion ROUILLAT  
Développement touristique  
(départ au 15 février 2024)

## PÔLE ADMINISTRATIF



Axelle MOREAU  
Gestionnaire LEADER  
2023-2027



Isabelle BICHARD  
Gestionnaire LEADER  
2014-2022 / Accueil et  
secrétariat



Candide BARBOSA  
Agent d'accueil  
et administratif  
remplacée temporairement  
par Jérôme CASAS



## ESA



Céline DOUARIN  
Infirmière Coordinatrice  
SSIAD/ESA



Geneviève MASSON  
Ergothérapeute



Valérie ECLACHE  
Assistante en soins  
gériatriques



Delphine PAULO  
Assistante en soins  
gériatriques



Marie-Ange NÉNOT  
Animatrice



Anne-Sophie  
SIBILLE ANELLI  
Assistance en soins  
gériatriques

## PFAR



Boris SOUCHAL  
Président



Christian VILLATTE  
Directeur



Cathy POUWEROL-CHOMARD  
Secrétaire de direction

## PÔLE INFORMATIQUE



Christophe VIDAL  
Responsable du Service  
informatique



Grégory MOREL  
Technicien Service informatique

## PÔLE SSIAD/ESA/PFAR



Eric GAUMETON  
Responsable du pôle  
SSIAD/ESA/PFAR  
Infirmier coordonnateur SSIAD



Audrey LE BEHEREC  
Psychologue

## SSIAD



Céline DOUARIN  
Infirmière Coordinatrice  
SSIAD/ESA



Caroline SILBER  
Secrétaire



Nathalie TAILLARDAT  
Secrétaire

## LES AIDES-SOIGNANTES

*Titulaires* : Christiane DUFAL • Nelly COUPAT • Angélique DAFFIX • Alexandra TABARDIN • Chantal CANZONERI  
Fabienne CHAUTY • Maryline DESORMIERE • Antonia SERRANO • Laure WORTZELMANN • Maryline DUBOST  
Christine LAPASSOUSE • Marjorie SAPET • Coralie BASTERRE • Maryline MARLET • Rachel GUERET • Vanessa DASSAUD

*Titulaires en disponibilité* : Virginie BENOIT • Sylvie MONNET

*Remplaçantes permanentes* : Caroline BERLEMONT • Anais CHAUBRON remplace Sylvie MONNET •  
Véronique MORIEUX remplace Virginie BENOIT • Clémence DOUARIN remplace Rachel GUERET • Amandine ROCHON  
• Chloé MARTIN *Remplaçantes permanentes parties dans l'année* : Linda BILLEN • Anouk LAVAL • SARAH LABOURIER

*Remplaçantes ponctuelles* : Chloé PIERRE • Loanne ROUSSET

# ● BUDGETS 2024 ●

## Budget du SMADC en 2024 : comptes administratifs cumulés

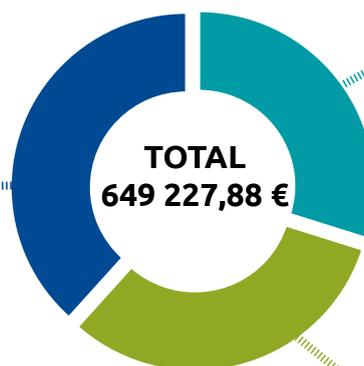


## Détail des cotisations des communautés de communes et des communes

### Rappel

- les cotisations principales et les cotisations OTC sont versées par les communautés de communes
- les cotisations informatiques par l'ensemble des collectivités et établissements adhérents au service.

Cotisations OTC  
249 112,70 €



Cotisations principales  
193 986,80 €

Cotisations service informatique  
206 128,38 €

En complément des trois cotisations régulières, il a été décidé de mettre en place **trois types de participations de la part des communautés de communes spécifiques à des objectifs précis** et encadrés dans le cadre de convention.

**1.**

**Participation pour la révision du SCoT** pour un montant annuel de 1 € par habitant soit 47 780 €. > Cette participation est prévue sur une période de 4 ans (2024-2027).

**2.**

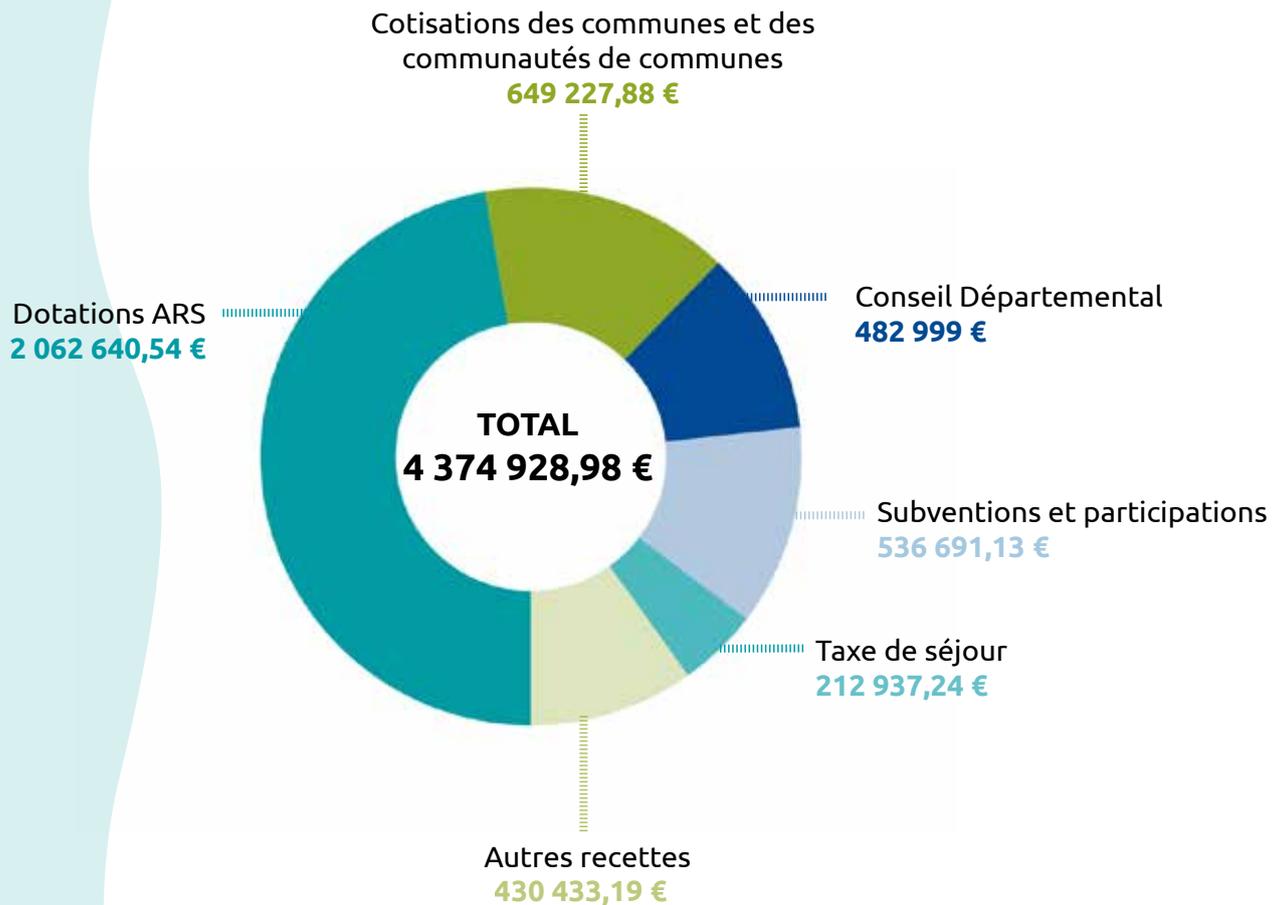
Financement de l'animation du contrat territorial Sioule Andelot pour lequel le SMADC porte un des trois postes de la cellule d'animation.

**3.**

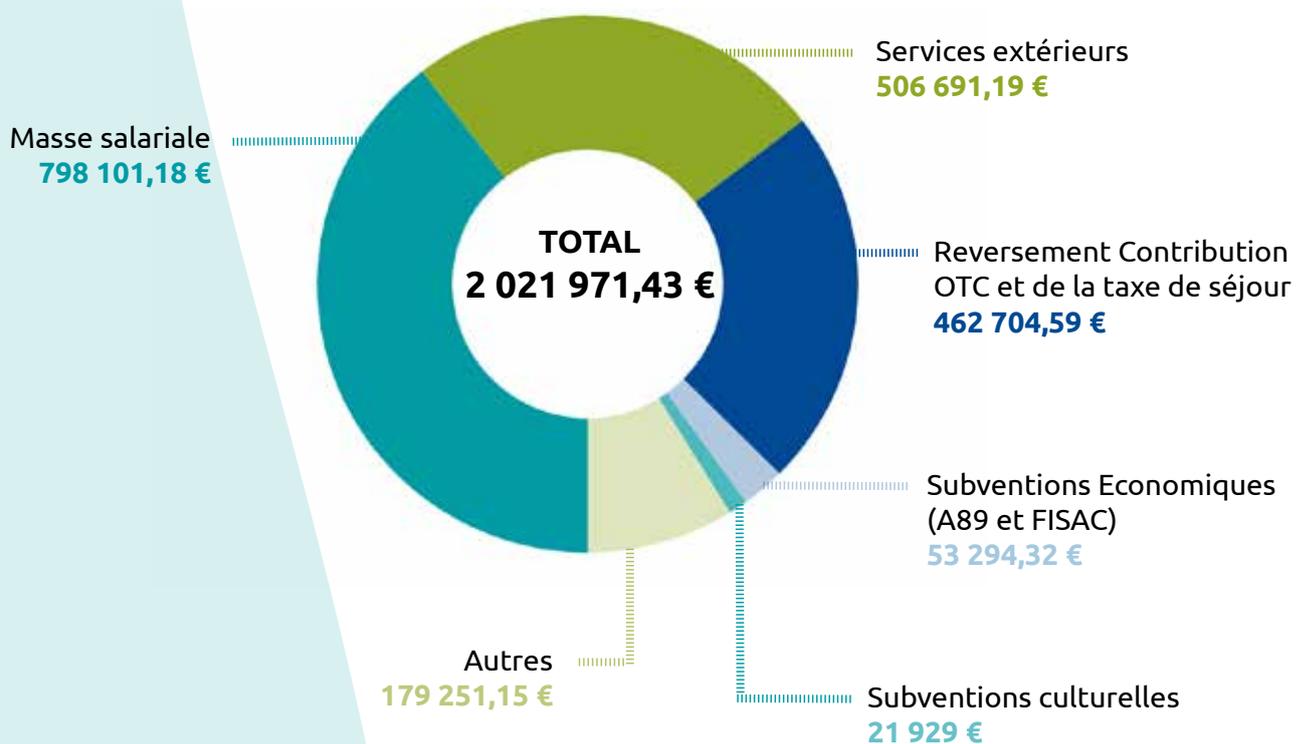
Adhésion au réseau Envie d'R.



## Ressources des quatre budgets de fonctionnement cumulés



## Décomposition des dépenses du budget principal du SMADC



# Convention avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Il est à noter que le SMADC a signé en 2021 une convention sur 3 ans avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour la période 2021-2023, en lieu et place des conventions annuelles. Cette convention a été prolongée sur l'année 2024.

En complément de la dotation statutaire départementale annuelle de 378 680 €, cette convention prévoyait un soutien financier en faveur d'actions d'investissement et d'actions de fonctionnement, parmi lesquelles :



- Animation du développement touristique des Combrailles ;
- Renouvellement de la signalétique touristique ;
- Etude et animation sur la restauration collective ;
- Animation au bénéfice des maraichers ;
- Evaluation du SCoT et lancement de sa révision ;
- Travaux d'aménagement dans les locaux de l'ESA et de la PFAR ;
- Equipement et matériels techniques (serveurs, matériels informatiques, mobiliers...).

Au 31 décembre 2024 (il est à noter que des opérations ne sont pas encore soldées), les montants d'aides sur la base de cette convention s'établissent à :

- **133 700 € pour les actions d'investissement**
- **et à 68 000 € pour les actions de fonctionnement.**

La préparation d'une nouvelle convention de partenariat a fait l'objet d'échanges avec le Département tout au long de l'année 2024. Cette convention établie sur 2 années (2025 et 2026) devrait être validée et signée avant la fin de l'année 2024 et devrait comporter un fort soutien aux actions d'investissement, en particulier au bénéfice de la signalétique touristique, du projet d'extension des locaux du SMADC à Saint-Gervais d'Auvergne et de la création d'un espace VTT.

## Communication

Depuis 2022, le SMADC et l'OTC ont partagé un agent afin de disposer de compétences en matière de communication (*conception de documents, réseaux sociaux, site internet, relation presse*). La difficulté de mener une telle mission entre deux structures ayant des besoins relativement différents et surtout la montée en puissance tant en termes de tâches que de difficultés au niveau du SMADC ont conduit à revoir le mode d'organisation. **C'est dans ces conditions que le SMADC a décidé de faire appel à un prestataire extérieur afin de l'accompagner dans ses actions de communication.** Ainsi, les agences Aspekt et La Comm est dans le pré se sont unies pour nous accompagner.

Après la mise au point d'une méthodologie de travail dès septembre 2024, des actions ont ainsi été menées de manière plus régulière et ciblée :

- au moins 2 publications hebdomadaires sur les réseaux sociaux,
- élargissement des réseaux sociaux mobilisés,
- mise à jour du site internet [www.combrailles.com](http://www.combrailles.com),
- définition d'un plan de communication sur des thèmes précis qui nécessitent une communication spécifique (*forum alimentaire du 17 mai 2025, accueil des professionnels de santé, révision du SCoT...*).





## PROJET

### Aménagement et extension de la Maison des Combrailles

La Maison des Combrailles située à Saint Gervais d'Auvergne accueille les services du SMADC depuis 1992. Actuellement le SMADC avec les services du SSIAD, de l'ESA et de la PFAF loue également deux autres locaux dans le bourg de Saint Gervais d'Auvergne.

Outre une partie de l'équipe du SMADC, la Maison des Combrailles accueille aussi le Musée de la Résistance et le siège de l'Office de Tourisme des Combrailles (2 agents sont présents dans les locaux). Le SMADC occupe ces locaux à titre gracieux dans la cadre d'un bail emphytéotique conclu avec la commune de Saint Gervais d'Auvergne. Aménagés en 1992, puis ayant fait l'objet d'un réaménagement en 2001, les locaux de la Maison des Combrailles sont devenus inadaptés tant en capacité qu'en praticité.

Après la réalisation d'une étude de faisabilité début 2024, il a été décidé que le SMADC assurerait la maîtrise d'ouvrage du projet. **Le projet prévoit de construire une extension à l'arrière du bâtiment actuel qui accueillerait** : une salle de réunion plus moderne, plus flexible, d'une capacité supérieure et surtout accessible, un espace cuisine et de temps de pause pour le personnel qui permettrait également une connexion avec la salle de réunion et enfin un espace de stockage technique.

Certains espaces ainsi créés accueilleront également des expositions.

Etant d'un accès différencié des espaces de travail des équipes, ce nouvel espace sera également accessible aux partenaires du SMADC susceptibles de l'utiliser pour des réunions ou pour bénéficier de moyens techniques fonctionnels (*visioconférence, projection et sonorisation de qualité...*).

Le réaménagement concerne également la partie existante du bâtiment, en créant au rez-de-chaussée un espace d'accueil plus convivial et mieux identifié. Cet espace d'accueil permettra également d'assurer l'accueil du Musée de la Résistance de manière plus adaptée.

En second lieu, il s'agit de réaménager le premier étage avec la transformation de l'actuelle salle de réunion en trois bureaux fonctionnels et la réorganisation d'autres espaces devenus inadaptés.

Un maître d'œuvre a été désigné en septembre (SCP ESTIER LECHUGA) et un important travail a été engagé afin de mobiliser les aides financières nécessaires à ce projet. Ainsi, une subvention de l'Etat au titre de la DETR sera sollicitée début 2025 et une aide du département sera intégrée dans la convention de partenariat 2025-2026. D'autres pistes de financements sont également à l'étude.





# Développement CULTUREL

# ● Point sur le projet COMB'IMAGES ●

## Chiffres clés



1400

personnes ont assisté aux 8 restitutions organisées par le SMADC et ses partenaires pour valoriser les productions issues des ateliers

1 200

jeunes de 38 classes d'écoles élémentaires, 11 de collèges, 6 de lycées, 5 accueils de loisirs intercommunaux, l'Institut Médico-Educatif et le Centre d'Éducation Fermé ont participé à l'édition 2023-2024.

200

personnes âgées et handicapées issues de 12 établissements.

1400

personnes ont ainsi bénéficié d'ateliers de pratiques artistiques

## Les actions 2023-2024

Dans le cadre d'une Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle des Combrailles signée par le SMADC avec l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme pour les années scolaires 2022-2027, des **ateliers de pratiques artistiques « arts visuels » ou « arts du spectacle »**, et des rencontres artistiques sont proposés aux établissements inscrits dans ce dispositif (*scolaires et spécialisés, structures accueillant des personnes âgées et handicapées...*).

80 ATELIERS  
avec 990 heures

de pratiques artistiques

### Des ateliers intergénérationnels :

- Atelier conte et musique entre l'école et la maison de retraite de Charensat et Nathalie Thibur (conte) et le quatuor à corde Odysée dans le cadre du projet « eau ».
- Ateliers bande dessinée avec Laurent Bordier et journalisme avec Eloise Lebourg pour les maisons de retraite de Charensat, Pontgibaud, Saint-Gervais et Montaigut, la Plate-forme de répit des Combrailles et les collèges de St Eloy et Pontgibaud ; lycées Saint-Gervais, Pontaurmur et Saint-Eloy en vue de la création d'une émission commune de radio « radio love » (*amour, séparation, avortement...*) proposée le 17 juin 2024 à Saint-Eloy-les-Mines.



**Des ateliers pluridisciplinaires sur la thématique de l'eau** en lien avec le Contrat Territorial Sioule Andelot : design avec Charlotte Goffette ; créations de radeaux flottants avec Céline Camilleri (artiste textile) et Adrian Giovinatti (marionnettiste) ; contes en musique avec Nathalie Thibur et le Quatuor Odysée ; création de chansons avec les Brayauds ; théâtre, danse et arts plastiques avec Julien Daillère, Yoann Sarrat et Eulalie Sébastien.

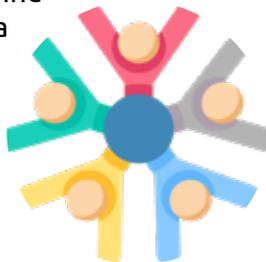
**Des ateliers autour du livre** : en immersion avec « Acteurs, pupitre et Cie » et « Méli-Mélo » avec la Cie Chamboule Tout Théâtre.

**8 journées de restitutions** en mars, mai et juin 2024 pour valoriser les productions issues des ateliers artistiques.



## ● Soutien des projets CULTURELS ●

La Commission culture et patrimoine du SMADC, réunie le 13 mars 2024, a retenu **13 projets** sur 15 reçus pour un montant global de **22 000 €** et 1 500 € pour la lettre d'information du réseau « Effervescences culturelles en Combrailles ».



- Coordonner sa programmation avec les autres membres et mutualiser des moyens de communication.

Des engagements supplémentaires permettent d'obtenir des financements complémentaires :

- Pour les festivals : programmer 1 spectacle sur les 4 en lien avec le patrimoine et s'approvisionner en produits locaux ;
- Pour les saisons culturelles : programmer 3 spectacles sur 7 en dehors des salles de spectacles et accueillir des résidences artistiques.

Les 22 000 € ont été répartis aux membres du réseau « **Effervescences culturelles en Combrailles** » selon une charte d'engagements réciproques :

- Programmer au moins 4 spectacles professionnels pour les festivals et 7 pour les saisons culturelles ;



# ● Visites guidées du PATRIMOINE ●

2024 :  
14<sup>ème</sup> édition

4

VISITES  
DE VILLAGES

7

VISITES  
THÉMATIQUES

499

PARTICIPANTS  
soit 45 personnes en  
moyenne par visite



03/04 > 39 pers.

**Domaine de la Vilatelle**  
St-Gervais-d'Auvergne  
Renée Couppat<sup>(1)</sup>

14/04 > 85 pers.

**Hommage à Jean-Claude Habrial**  
St-Hilaire-La-Croix  
Renée Couppat<sup>(1)</sup>

28/04 > 19 pers.

**Les croix du Sioulet Chavanon**

Bourg-Lastic, Savennes, Messeix, St-Sulpice, Briffons, Tortebeisse, Prondines, Sauvagnat-Près-Herment, Verneugheol, St-Germain-Près-Herment et Lastic Pierre Ganne<sup>(2)</sup>

09/06 > 23 pers.

**Carrières historiques en Combrailles**  
St-Éloy-les-Mines et Gouttières  
Renée Couppat<sup>(1)</sup>

19/05 > 79 pers.

**Au bourg de Saint-Georges-de-Mons**  
St-Georges-de-Mons  
Renée Couppat<sup>(1)</sup>

23/06 > 38 pers.

**Eglises du 18<sup>ème</sup> siècle**  
St-Bard (23), St-Avit et La Celle  
Pierre Ganne<sup>(2)</sup> et Michel Ganne<sup>(3)</sup>

05/07 > 29 pers.

**Vallons enchantés - Concert Brayaud/ Saison culturelle PSE**  
Château-sur-Cher  
Renée Couppat<sup>(1)</sup> et Romain Legrand<sup>(4)</sup>

21/07 > 45 pers.

**Bromont-Lamothe et les autres**  
Bromont-Lamothe  
Renée Couppat<sup>(1)</sup>

15/09 > 40 pers.

**Chateaubrun**  
Voingt  
Pierre Ganne<sup>(2)</sup>

06/10 > 46 pers.

**Y'a rien à voir**  
Saint-Germain-Près-Herment, Herment et Saint-Hilaire-les-Monges  
Renée Couppat<sup>(1)</sup> et Pierre Ganne<sup>(2)</sup>

08/09 > 56 pers.

**Blot-l'Eglise**  
Blot-l'Eglise  
Renée Couppat<sup>(1)</sup>



**Céline BUVAT**  
Développement culturel  
c.buvat@combrailles.com

(1) Renée Couppat : Guide de pays - (2) Pierre Ganne : archéologue et animateur de la Maison archéologique des Combrailles - (3) Michel Ganne : président des Amis des Musées de Clermont Auvergne Métropole - (4) Romain Legrand : chargé de projets au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne



# URBANISME et ENVIRONNEMENT

# ● Le suivi et la mise en oeuvre du SCoT ●

## Lancement de la révision du SCoT



Pour rappel, le comité syndical du SMADC a délibéré pour décider de la révision du SCoT lors de sa séance du 26 octobre 2022.

Dès lors, a été engagée une phase préalable d'animation auprès des élus avec le soutien de l'ANCT. Cette démarche a été l'occasion de réexpliquer la démarche de SCoT et d'illustrer les enjeux à travers des visites de terrains.

Le séminaire final du 28 février 2024 a réuni 130 élus autour du témoignage du *Nicolas HASLE, président du SCoT des Territoires du Grand Vendômois*.

Ce temps d'échanges aura constitué un moment fort dans la démarche essentielle que représente la révision du SCoT des Combrailles.

En parallèle le cahier des charges de consultation a été préparé avec les élus du bureau syndical, pour être adopté par le bureau syndical le 15 mai 2024.

Afin de pallier à l'absence de la chargée de mission SCoT, il a été nécessaire de recruter un nouveau chargé de mission. Le plan de financements pour la mobilisation de l'équipe externe d'étude a pu être finalisé avec la mobilisation de la participation exceptionnelle des Communautés de communes et du reliquat de crédit constaté au titre de la convention liant le SMADC et le Département du Puy-de-Dôme, afin de compléter les crédits de l'Etat déjà obtenus.

C'est dans ces conditions qu'au terme d'une procédure formalisée de consultation le groupement URBICAND a été sélectionné par la Commission d'Appel d'Offre le 24 juillet 2024 afin d'accompagner le SMADC dans la révision du SCoT. Ce groupement est constitué des bureaux d'étude suivants : *Urbicand (mandataire), Biotope, Institut Négawatt, AID Observatoire, Soler-Couteaux*.

## Objectifs du SCoT



Fixer une **stratégie d'aménagement et de développement du territoire** à 20 ans



Construire collectivement des réponses aux défis des transitions



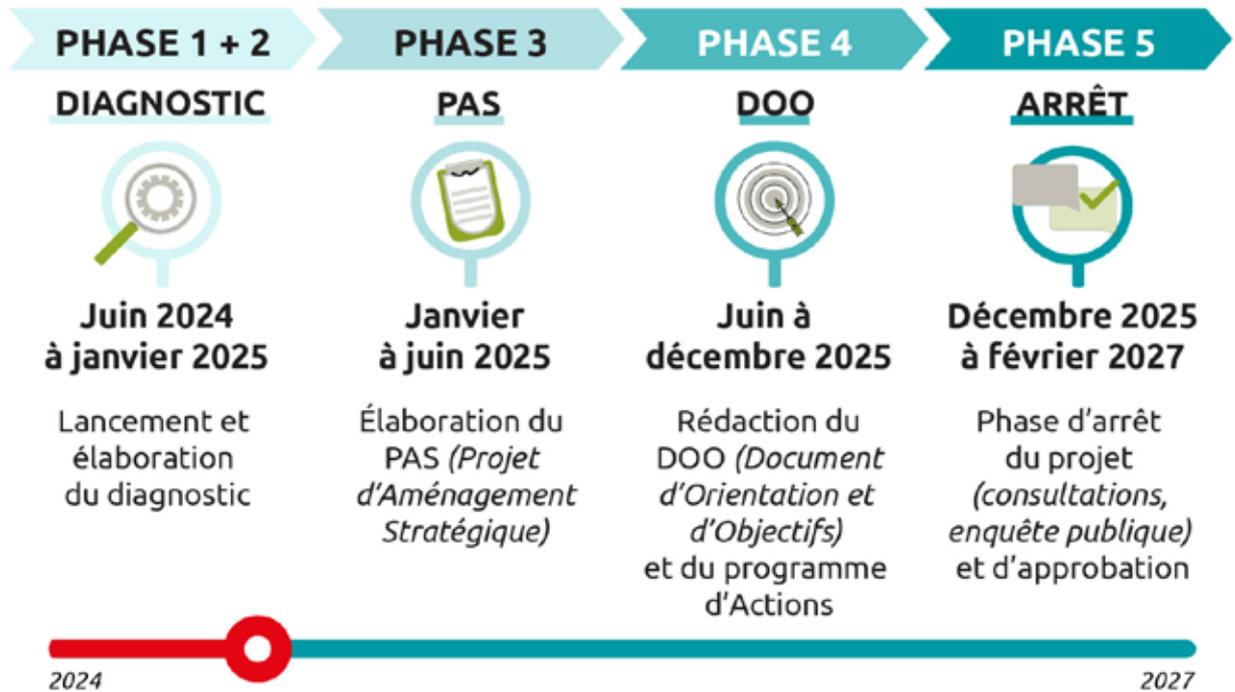
Intégrer les objectifs et règles des politiques publiques nationales et régionales, notamment pour faciliter le développement des outils de planification à l'échelle communale et intercommunale



## Les étapes de la révision

Les **premières étapes** de la révision du SCoT sont donc intervenues dès septembre 2024, avec la tenue de la **première réunion du comité de pilotage le 25 septembre 2024**.

Le comité de pilotage est constitué des membres du bureau syndical auxquels s'ajoutent 2 élus par communauté de communes. Lors de cette première réunion les grandes étapes de la révision ont été validées.



La **phase de diagnostic et de définition des enjeux** a démarré en octobre 2024 et a connu plusieurs temps forts avec les réunions de concertation qui ont eu lieu en décembre 2024.

2024				2025		
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
<b>COPIL 1</b> Lancement de la démarche <b>25/09</b>	<b>Entretiens (20)</b> <i>Echanges sur les problématiques d'aménagement du territoire et compréhension des attentes des élus et acteurs.</i>	<b>COTECH :</b> <i>Préparation des ateliers et échanges sur 1ères analyses</i> <b>18 ou 28/11</b>	<b>COPIL 2</b> Présentation du diagnostic V1 + bilan des ateliers <b>11/12</b>	<b>COPIL 3</b> Présentation du bilan du diagnostic, synthèse des enjeux + préparation Comité Syndical <b>Mi-janvier</b>		
	<b>Séminaire participatif:</b> <i>Lancement « élargi » tables rondes pour approfondir des sujets à enjeux</i> <b>Début novembre</b>		<b>3 Ateliers thématiques :</b> <i>Approfondissement du diagnostic et des sujets à enjeux pour la révision</i> <b>9 au 11/12</b>	<b>COTECH :</b> <i>Retours techniques sur la V1 du diagnostic</i> <b>Début janvier</b>		
			<b>Livraison V1 diagnostic</b>		<b>REUNION PPA</b> Présentation aux partenaires du diagnostic pour avis <b>Fin janvier</b>	
					<b>Comité Syndical</b> Validation du diagnostic et des enjeux (passage à la phase PAS) <b>Début février</b>	

Le **séminaire d'information** du 4 décembre 2024 à Manzat a réuni 80 élus et quelques techniciens des Communautés de communes.

Les **ateliers territoriaux** qui ont suivi ont aussi été un moment de mobilisation :

- 9 décembre 2024 à Pionsat : 23 participants ;
- 10 décembre 2024 à Combronde : 25 participants ;
- 11 décembre 2024 à Pontaumur : 29 participants.

Ces ateliers ont permis de confronter les premiers éléments de diagnostic aux visions et avis des élus du territoire, et d'engager une réflexion sur les enjeux auxquels le territoire devra faire face et s'appropriier au cours des prochaines années.

Le diagnostic sera affiné au début de l'année 2025, pour ensuite permettre aux élus de travailler au choix stratégiques qui guideront le projet de SCoT révisé.

Le comité de pilotage du 11 décembre 2024 à La Goutelle a été consacré à l'examen de la première mouture du diagnostic.



## Accompagnement des collectivités

Dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT, le **SMADC a poursuivi son accompagnement en 2024 des communes engagées dans la modification, la révision ou l'élaboration de leur document d'urbanisme** (de l'élaboration du cahier des charges à l'arrêt du projet).

En tant que structure porteuse du SCoT, le SMADC est une Personne Publique Associée au même titre que la DDT, la Chambre d'Agriculture... Il est donc, d'une part, associé à l'élaboration/révision des documents d'urbanisme, tout au long de la démarche, et d'autre part, sollicité pour rendre son

avis sur différents types de documents ayant trait à l'aménagement ou la planification du territoire, de façon à s'assurer de la cohérence et de la compatibilité de l'ensemble de ces documents.

A ce titre, en 2024, le SMADC a reçu pour avis les projets de modification des PLU de Manzat, de Saint Eloy les Mines et de Teilhède et de révision de Bromont Lamothe.

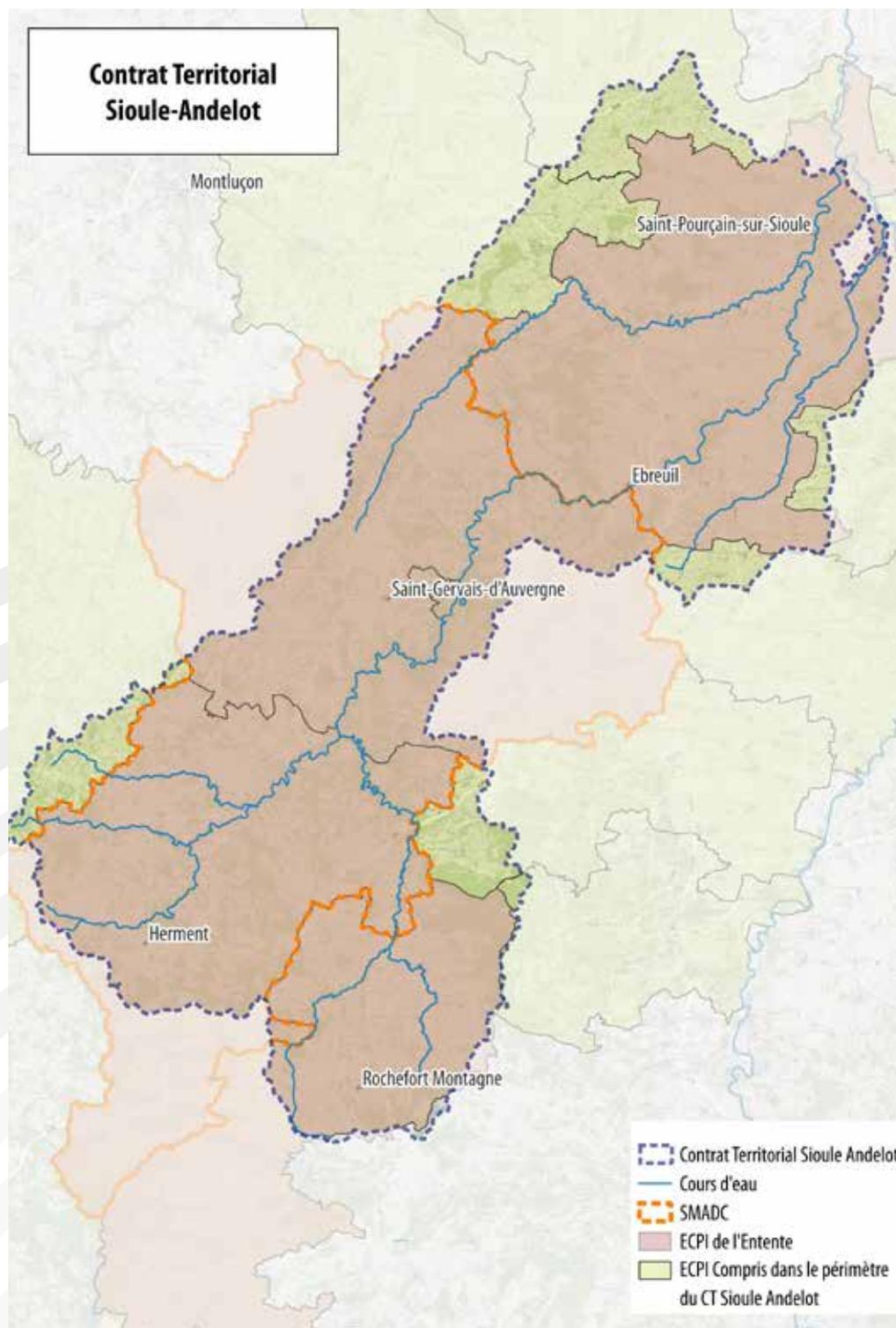


**Matteo BEGUIRISTAIN**  
SCoT

[m.beguiristain@combrailles.com](mailto:m.beguiristain@combrailles.com)

# ● Le CONTRAT TERRITORIAL ● Sioule-Andelot

## Le territoire du contrat en chiffres clés



**2700** .....  
km<sup>2</sup>

**3500** .....  
km de cours  
d'eau  
principaux

**1500** .....  
plans d'eau  
de plus de  
1 hectare

**16350** .....  
hectares de  
zones humides

**3** .....  
départements  
(Allier, Creuse,  
Puy-de-Dôme)

**11** .....  
communautés  
de communes

**1** .....  
syndicat

## Le fonctionnement du Contrat territorial

- **12 maîtres d'ouvrages porteurs d'opérations** : les communautés de communes Dômes Sancy Artense, Combrailles, Sioule et Morge, Chavanon Combrailles et Volcans, Pays de Saint-Eloy et Saint-Pourçain Sioule Limagne, la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans, la commune de Saint-Pierre-le-Chastel, le SMADC, l'ONF, le CEN Auvergne, le CEN Allier, la Mission Haie Aura.
- **2 structures porteuses** : le SMADC et la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne.
- **1 entente administrative** regroupant les communautés de communes Dômes Sancy Artense, Combrailles Sioule et Morge, Chavanon Combrailles et Volcans, Pays de Saint-Eloy et Saint-Pourçain Sioule Limagne et le SMADC. Son Président est Gérard VENEULT et le Vice-Président Gilles JOURNET.
- **1 cellule d'animation composée de 3 animateurs** :  
JOURDAN Vincent : Animation générale – continuité écologique/plans d'eau  
HUCLIN Adeline : Animatrice travaux cours d'eau – élevage – zone humide  
MASSERET Laurie : Animatrice eau et agriculture



*Il bénéficie des financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, des Conseils départementaux de l'Allier et du Puy-de-Dôme.*



- **Les élus partenaires de l'entente se réunissent annuellement** au sein d'une conférence, où sont présentés les projets menés dans l'année en cours et les projets à mettre en œuvre l'année suivante. Cette année, la conférence s'est tenue le 14 novembre 2024 à Châteauneuf-les-Bains.
- La réunion annuelle du comité de pilotage de la démarche a eu lieu le 10 décembre 2024 à Manzat.



## Les temps forts 2024

Pour sa deuxième année de mise en œuvre, le programme d'actions 2023-2025, comportait le lancement de plusieurs projets importants :

1.

**Accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs travaux milieux aquatiques** : en amont de la réalisation des travaux, l'animatrice accompagne les collectivités dans la rédaction des pièces techniques, administratives et financières en lien avec les travaux (CCTP, demandes de subventions, ...). L'animatrice se charge aussi de contacter les propriétaires afin de faire émerger les travaux et suit les chantiers.

Le début de l'année 2024 a permis la réalisation des travaux engagés en 2023 sur les sources de la Viouze à Saint-Georges-de-Mons, portés par la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge, et les têtes de bassin versant du plan d'eau de Servant, porté par la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy.

Au cours de l'année 2024, de nouveaux dossiers ont été élaborés afin de faire émerger des travaux en 2025 : sur le ruisseau du Laveix (*Verneugheol, Saint-Germain-près-Herment*), portés par la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans, sur la Bouble (*Youx, Teilhet*) ainsi que sur le Chalamont (*Gouttières*), porté par la communauté de communes Pays de Saint-Eloy. Une concertation est en cours sur la Cigogne (*Marcillat, Saint-Hilaire-la-Croix*) dans l'objectif de réaliser des travaux fin 2025, ces travaux seront portés par la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.



Restauration de la structure des berges  
*Ruisseau de la Miouze et Ruisseau de Servant*



Aménagement des points d'abreuvement  
et de franchissement  
*Ruisseau de la Miouze et Ruisseau de Servant*



2.

**L'établissement de la méthodologie du diagnostic agricole de territoire.** Ce diagnostic est essentiel pour définir les enjeux et la stratégie opératoire pour la seconde phase du contrat territorial. Cette action se poursuit jusqu'en 2025.

3.

**Le lancement de l'étude d'impact des plans d'eau sur les cours d'eau.** La première phase de cette étude a permis d'élaborer une méthodologie robuste pour obtenir des données de terrain afin de comprendre les relations entre les cours d'eau et les plans d'eau. L'objectif de cette étude est de définir si les plans d'eau ont un impact significatif sur le fonctionnement des cours d'eau et dans quelles conditions. Pour cela un protocole va permettre d'instrumenter une quarantaine de plans d'eau, sur l'ensemble du périmètre du contrat territorial, qui seront suivis au moins 3 ans. Plusieurs paramètres vont être étudiés tels que la température de l'eau en amont, en aval et au sein du plan d'eau, les paramètres physico-chimiques ainsi que le contexte écologique et paysager d'implantation du plan d'eau et du cours d'eau qui l'alimente.

En parallèle des actions programmées dans le Contrat Territorial Sioule Andelot, la cellule d'animation répond aux différentes sollicitations reçues par des porteurs de projets publics ou privés en lien avec l'eau et les milieux aquatiques.

Informations complémentaires et contact de la cellule d'animation : [animation@sioule-andelot.fr](mailto:animation@sioule-andelot.fr)



**Adeline HUCLIN**  
**Milieux aquatiques**  
[a.huclin@combrailles.com](mailto:a.huclin@combrailles.com)



# Services de SANTÉ

# Service de Soins Infirmiers à Domicile SSIAD

2024



**151**  
**PERSONNES**

ont bénéficié d'une prise en charge par le SSIAD  
(136 en 2023)

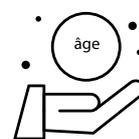
66 admissions (52 en 2023)  
dont 9 réadmissions soit 57  
nouvelles personnes prises en  
charges pour 56 sorties.



**560**  
**JOURS**

= durée moyenne  
de la prise en charge

**Elle diminue régulièrement :**  
826 jours en 2020,  
611 jours en 2023  
Ceci s'explique notamment par  
des accompagnements dans  
le cadre de retours à domicile  
pour soins palliatifs réalisés avec  
les Hospitalisations à Domicile  
(HAD) - 6 en 2024.



**84,5**  
**ANS**

= moyenne d'âge des  
bénéficiaires

Elle est stable par rapport à  
l'année précédente.  
1,5 % ont moins de 60 ans  
10,5% ont de 60 à 74 ans  
28 % ont de 75 à 84 ans  
53,5 % ont de 85 à 95 ans  
Et 6,5 % ont plus de 96 ans



**107**  
**NOUVELLES**  
**DEMANDES**

de prise en charge

**Ce chiffre est similaire à l'an dernier.**

Sur les demandes de cette année :

31 personnes ont été admises, 45 ne sont pas satisfaites. Les autres demandes ont été orientées vers les EHPAD, infirmiers libéraux...

A noter que 6 familles ont refusé les propositions d'accompagnement du SSIAD après en avoir fait la demande (essentiellement pour un horaire qui ne leur convenait pas). Les difficultés de recrutement ont conduit le service à baisser son activité de 10% sur le mois de janvier 2024.

Le taux moyen d'occupation poursuit sa remontée, le taux de rotation pour 2024 également (*plus de sorties, donc plus d'admissions, chaque sortie du service est remplacée*).

## Activité comparée du SSIAD sur trois années

	2022	2023	2024 (estimation)
Taux d'occupation	84,50 %	88 %	89 %
Nombre d'interventions réalisées	28 659	28 390	28 700
Nombre de journées réalisées	31 097	32 412	32 780
Taux de rotation des bénéficiaires	58 %	53 %	59 %
Nombre moyen de personnes inscrites sur la liste d'attente	40 à 60	40 à 60	40 à 70
Montant des actes infirmiers réglés aux infirmiers libéraux	311 812,95 €	310 625,61 €	310 000 €

Le G.I.R. Moyen Pondéré a légèrement baissé à 722, mais montre un niveau de dépendance et de charge de soins des bénéficiaires important.

L'absence de revalorisation des actes infirmiers et la continuité des accompagnements conjoints avec les HAD expliquent l'arrêt de la hausse exponentielle du montant des actes infirmiers constatée les années précédentes. Cependant le SSIAD des Combrailles fait partie des établissements ayant un ratio place / actes infirmiers le plus élevé (ce qui est lié au caractère milieu rural et de montagne du territoire, à de plus grandes distances avec les bourgs où sont les cabinets infirmiers libéraux...).

50 bénéficiaires du SSIAD des Combrailles ont été hospitalisés au cours de l'année 2024 contre 68 en 2022 (*avec le même nombre d'usagers*). Ceci montre bien les difficultés de la population pour être hospitalisée.

La psychologue (*en commun pour les 3 services*) a rencontré, sauf si refus de la personne, les nouvelles admissions et suis plus particulièrement 13 personnes, cela représente un total de 67 interventions sur l'année et presque toutes en présentiel.

## Les faits marquants de l'année 2024

- Arrêt de la démarche CPOM pour les 3 services SSIAD, ESA, PFAR (*suite à l'annonce de la mise en place de la réforme des Services Autonomie à Domicile*);
- **Démarches pour la mise en place de la réforme des Services Autonomies à Domicile (SAD)**, qui devrait à terme remplacer le SSIAD en lui adjoignant un service d'aide à domicile;
- Mise en place d'un nouveau mode de calcul (à l'activité) de la dotation des SSIAD, prévu pour avoir une idée de la dotation en milieu d'année 2024, et qui n'a abouti qu'en décembre;
- **Renouvellement de la flotte des 12 véhicules du SSIAD**;
- Participation à l'amélioration du logiciel pour le calcul des futures dotations avec la CNSA;
- Travail de suivi administratif et statistique avec le tableau de bord de l'ANAP et le suivi informatique RESID de la CPAM.



**Eric GAUMETON**  
Responsable du pôle  
SSIAD/ESA/PFAR  
Infirmier coordonnateur SSIAD  
e.gaumeton@combrailles.com

**Céline DOUARIN**  
Infirmière coordonnatrice  
SSIAD/ESA  
c.douarin@combrailles.com

# ● Service Équipe Spécialisée Alzheimer (ESA) ●

L'ESA met en place des soins auprès des personnes âgées ayant des troubles cognitifs. Chaque patient bénéficie, sur prescription médicale, de 15 séances de soins au domicile, renouvelables chaque année.

2024



104

## PRISES EN CHARGE

(admissions et réadmissions comprises) dont 39 nouvelles personnes bénéficiant d'une première prescription.

(En 2023 : 97 accompagnements pour 46 nouvelles personnes)



1 144

## SÉANCES

de stimulations cognitives et de préservation des acquis seront réalisées en 2024 par les assistantes en soins gérontologiques et l'ergothérapeute (1067 en 2023).



La moyenne d'âge des bénéficiaires est de 80 ans, elle reste stable.

Le MMS (test pour évaluer les capacités cognitives) moyen est de 21,5 sur 30, il reste stable par rapport à 2023 et montre un accompagnement précoce.

Les patients sont originaires de 48 communes des Combrailles réparties sur l'ensemble du territoire d'intervention autorisé.

Le taux d'occupation est de 91 % (82% en 2023). L'ESA n'a pas de liste d'attente.

La **psychologue** (en commun pour les 3 services) est intervenue auprès de **18 bénéficiaires** pour 26 interventions, presque toutes en présentiel.

En dehors des prises en charge, **le service s'est impliqué dans les domaines suivants :**

- **L'ergothérapeute a assuré 5 sessions de formation** dans le cadre de l'Espace Ressources Aide à Domicile (E.R.A.D.) à Saint Pardoux, Les Ancizes-Comps, Pontgibaud et Saint Gervais d'Auvergne.

- **Afin de permettre de tester l'efficacité de certaines aides techniques, les usagers se sont vu mettre à disposition des équipements spécifiques :** prothèse mnésique « Linote » (tablette connectée, dont les aidants peuvent gérer en direct les messages, rappels, visio, envoi de photos...), des aides techniques pour les transferts, la toilette, les repas ou la géolocalisation ont été prêtées afin d'être essayées. Des carnets de communication pour les usagers présentant un manque de mot ou une aphasie ont été mis en service avec la collaboration des aidants et enfin la fourniture aux usagers de matériel pour compenser les troubles de l'orientation temporelle tels que des éphémérides de table ou journalier, des semainiers...
- **Le travail partenarial avec la PFAR est maintenu,** l'ergothérapeute animant des ateliers danses dans le cadre de la PFAR.

## Les faits marquants de l'année 2024

- Renouvellement de 2 véhicules de la flotte.
- **Formation Ergothérapie et déficience visuelle**, pour mieux répondre à cette difficulté supplémentaire rencontrée, et qui rend plus difficile l'évaluation et la réalisation des séances de stimulations ;
- Rencontre avec le CRT d'Aigueperse qui intervient sur 3 communes du territoire de l'ESA ;
- Rencontre avec les 2 ESA nouvellement créées en limite de territoire (Ennezat et Lezoux).



**Céline DOUARIN**  
Infirmière coordonnatrice  
SSIAD/ESA  
c.douarin@combrailles.com

**Geneviève MASSON**  
Ergothérapeute  
g.masson@combrailles.com

# Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PFAR)

L'équipe de la PFAR est composée d'une animatrice et d'une assistante en soins gériatologiques. **Chaque mois, une publication intitulée « la PFAR Maison des aidants en Combrailles » leur est adressée pour leur permettre de s'inscrire aux actions à venir.** Ce lien les informe également sur les pathologies, les différents partenaires et les aides possibles. Elle est également envoyée aux partenaires et intervenants du territoire.

2024



**154**  
BINÔMES

aidant/aidé (dont 34 nouvelles admissions et 31 sorties) issus de 61 communes différentes des Combrailles ont bénéficié de ses services.



**3 964**  
HEURES

C'est le temps de répit généré par les actions de la PFAR (3900 en 2023)



**92**  
ATELIERS

ont été organisés sur 10 communes des Combrailles (transport domicile lieu de l'atelier assuré)



## Les faits marquants de l'année 2024

- Séjour de répit de 3 jours dans le Cantal pour 8 personnes, en gîte adapté avec visites, repas préparés en commun (coût de 2 000€ pour la PFAR) ;
- **Reportage réalisé en mai 2023 pour « C dans l'air » de France 5** (non encore diffusé) ;
- Présentation de la Fédération Française des PFAR, mais l'adhésion et l'utilisation du logiciel spécifique ne seront possibles qu'avec une dotation qui devrait être revalorisée et connue en temps et en heure (2.580€/an soit 2% de la dotation actuelle).

## Les activités dans le détail...

L'activité **massage-détente à domicile** reste **fortement sollicitée** par les usagers pour la détente procurée. Aidants et aidés ont bénéficié de 122 heures de cette activité à domicile.

L'activité **accompagnement informatique pour lutter contre l'isolement numérique** des aidants est peu sollicitée. Seules 3,5 heures ont été effectuées en 2024.

6 rencontres organisées avec France Parkinson où 15 personnes aidantes ou aidées ont pu échanger sur cette pathologie.

Le répit à domicile des aidants, par la prise en charge individuelle au domicile de la personne aidée continue. Ces interventions constituent un premier contact avant de participer aux différents groupes. Elles sont réalisées par les différents services d'aide à domicile présents sur le territoire et financées par la PFAR.

La connaissance tardive des dotations attribuées par l'ARS (*généralement en décembre de l'exercice en*

*cours*) a contraint la PFAR à limiter pour absence de vision budgétaire ces interventions à domicile très demandées par les aidants. Elle a dû les restreindre aux rendez-vous médicaux des aidants. 7 personnes en ont bénéficiées en 2024 pour 65 heures de répit (38 heures en 2023).



**25 binômes différents aidants/aidés ont participé aux 20 activités communes** permettant de montrer aux aidants qu'ils peuvent continuer à faire des activités. Ces activités (visite, repas...) sont très attendues par les usagers de la PFAR, elles sont vécues comme une coupure dans un quotidien envahissant.

**La psychologue** (en commun pour les 3 services) **est intervenue auprès de 19 bénéficiaires** pour 31 interventions, le plus souvent en présentiel.

Enfin, **le service s'est impliqué dans l'opération Comb'Images**, portée par le SMADC avec une participation des bénéficiaires à un projet photographique. Il participe également aux rencontres avec les différents intervenants (France AVC, Olympiades des EHPAD du territoire, CLIC...).



**Marie-Ange NENOT**  
Animatrice de la PFAR  
ma.nenot@combrailles.com

# Développement de l'OFFRE DE SOINS





# 3<sup>ème</sup> CLS

Contrat  
Local de  
Santé  
2024/2028

# 5 axes

# 20 fiches actions

# 4 CPTS

Communautés  
Professionnelles  
Territoriales  
de Santé

## L'accueil des nouveaux professionnels de santé

Cette année, le SMADC a organisé un nouveau **week-end découverte à destination des internes en médecine générale** de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand. Ainsi, **une vingtaine de jeunes ont été accueillis** à Châteauneuf les Bains et ont pu profiter des activités proposées à savoir la découverte du Viaduc des Fades en pratiquant le Vélorail des Fades, une randonnée autour du méandre de Queuille, une rencontre avec un maraîcher qui a pu présenter son activité, ses produits. Les étudiants ont également pu déguster les produits locaux sous forme de jeu animé par l'animatrice du PAT.

Les étudiants ont aussi eu l'occasion de rencontrer les élus du territoire et les professionnels déjà installés afin d'échanger sur les éventuels projets et les particularités de notre territoire : maillage en maisons de santé, des équipes dynamiques, un accompagnement adapté et des infrastructures pouvant les accueillir.

Le SMADC était également présent au **salon de l'installation organisé par le SARHA en mars 2024 à l'Hôtel de Région ainsi qu'à la soirée de gala des internes de spécialités**. Ces événements ont permis d'aller à la rencontre des jeunes, d'échanger avec eux sur leurs projets et désirs d'installation. Des contacts ont permis aussi de travailler avec les équipes sur le territoire pour favoriser l'entrepreneuriat et à terme déboucher sur des projets concrets d'installation.

Depuis, le SMADC se rend régulièrement à l'internat de Clermont Ferrand pour poursuivre les échanges et valoriser le travail des équipes du territoire.



## La signature du Contrat Local de Santé 2024-2028

Le vendredi 8 mars 2024 le SMADC, l'ARS Auvergne Rhône-Alpes Auvergne, la Sous-Préfecture de Riom, ainsi que les partenaires institutionnels et associatifs impliqués ont signé le 3<sup>ème</sup> Contrat Local de Santé.

Ces partenaires sont : CPAM, CARSAT, MSA, Conseil Départemental du Puy-de Dôme, l'Education nationale, le CHU de Clermont Ferrand, la faculté de médecine, la Mutualité Française Loire-Puy-de Dôme, l'ADAPEI du Puy-de Dôme, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et MSP du territoire.

Le principe de ce 3<sup>ème</sup> contrat est d'être un outil d'articulation des différents dispositifs locaux et d'être un lieu de concertation et de coordination territoriale. Le CLS est une porte d'entrée à la mise en œuvre de projets de santé, actions de prévention et un interlocuteur privilégié pour l'ensemble des acteurs professionnels et partenaires.



### Quels sont les 5 axes de travail du CLS ?

*Le Contrat Local de Santé est un outil de réduction des inégalités territoriales et sociales de santé. Il constitue une réponse à un enjeu vital pour les Combrailles, celui de l'offre de soin.*



Renforcer l'accès aux soins et à l'offre médico-sociale en tout point du territoire



Agir en faveur de la santé mentale



Renforcer le pouvoir d'agir sur sa santé



Améliorer et accompagner la prise en charge des publics vulnérables (précaires, personnes âgées, personnes handicapées...)



Coordination du CLS, animation, information et démocratie en santé

### Lancement de la Plateforme sanitaire et sociale en santé mentale

En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes, le SMADC a mis en place une Plateforme Sanitaire et Sociale en Santé mentale réunissant l'ensemble des acteurs, partenaires du territoire (Maisons des Solidarités, CH Sainte Marie, CHU Clermont Ferrand, les médiateurs en santé, CPTS...). L'objectif est de travailler avec les partenaires sur les différentes problématiques en santé mentale : dépression, addictions, accès aux soins, déstigmatisation, gestion des situations complexes...

Pour assurer cette animation, le SMADC va recruter un/une chargé(e) de mission animation territoriale en santé mentale qui poursuivra également l'animation du réseau sentinelles en prévention du suicide.



## Actions sur les violences faites aux femmes

Le SMADC est un des membres du Réseau de protection des femmes victimes de violences (REPROF) de l'arrondissement de Riom dont l'objectif consiste à mieux coordonner les dispositifs et les acteurs sur les territoires et de mettre en place des actions de formation et outils de prévention, sensibilisation à destination des professionnels et de la population.

A ce titre, **plusieurs actions ont été déployées :**

- Organisation d'une sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement à destination des professionnels intervenant auprès d'enfants. Animée par l'association Le Colosse aux pieds d'argile, elle a réuni plus de 50 personnes aux Ancizes-Comps. A la suite de cette sensibilisation, une réunion publique a eu lieu à La Goutelle pour toucher les parents et les jeunes sportifs.
- Plusieurs temps d'échanges avec les professionnels de santé et secrétaires médicales sur le repérage des violences conjugales et sur la prise en charge des victimes ont eu lieu sur le territoire. Une fiche procédure a ainsi été créée retraçant la démarche à suivre.
- Opération « sacs à pharmacie ».

## Couverture du territoire en Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

**Au terme de cette année, l'ensemble du territoire sera couvert par les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).**

Elles regroupent les professionnels de santé et acteurs sociaux et médico-sociaux et permettent de travailler des parcours notamment celui des retours à domicile après une hospitalisation. En effet ces organisations répondent aux besoins des habitants de mieux coordonner les acteurs et d'assurer le lien entre l'hôpital et leur équipe traitante (médecin, service à domicile, pharmacien, IDE...).

**Le SMADC a ainsi accompagné les équipes et acteurs à la construction de leur projet de santé** en co-organisant les rencontres, en assurant le lien avec les tutelles et en articulant avec les projets existants.

Désormais, des réunions d'échanges seront assurées avec les équipes et leurs coordinateurs afin d'assurer la cohérence des projets, la concertation territoriale et la mise en œuvre d'actions transversales qui entrent dans le champ du Contrat Local de Santé.



### Les 4 CPTS du territoire

- + CPTS Haute Combraille et Volcans
- + CPTS Sancy Ouest
- + CPTS Nord Combraille
- + CPTS Combraille Limagne et Volcans





# Développement TOURISTIQUE



Montant de la Taxe de séjour\*

**197 593,06 €**



Nombre de nuitées\*

**285 495**

## Office de tourisme et taxe de séjour

En tant qu'organisme de rattachement, le SMADC supervise et encadre les activités de l'Office de Tourisme « Combrailles Auvergne Tourisme ». Il constitue l'outil opérationnel pour le déploiement des missions liées à l'accueil, l'information, la promotion touristique, ainsi qu'à la commercialisation de produits touristiques. Tout au long de l'année, des réunions régulières ont réuni les présidents et directeurs de Combrailles Auvergne Tourisme et du SMADC.

La taxe de séjour, collectée par le SMADC, est intégralement reversée à Combrailles Auvergne Tourisme, permettant à ce dernier de mettre en œuvre des actions de promotion, d'information et de développement touristique.



## Renouvellement du PAM (Plan d'Avenir Montagne)

Le SMADC bénéficie d'un accompagnement en ingénierie par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) à travers le programme Avenir Montagne Ingénierie pour une période de 2 ans (2023 – 2024).

Cet accompagnement a été prolongé d'une année supplémentaire ce qui permet de poursuivre les travaux engagés sur plusieurs projets, notamment le développement des activités de pleine nature et le déploiement d'une nouvelle charte de **signalétique touristique territoriale**.



## Appel à manifestation Territoire Région Pleine Nature

Grâce à l'appui de la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy, le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes a labellisé le territoire du SMADC « Territoire Région Pleine Nature ». Ce label permet aux porteurs de projets du territoire, qu'ils soient publics ou privés, de bénéficier d'aides financières régionales dans le cadre du dispositif Aide Région Pleine Nature. Ces aides concernent tant les études stratégiques et opérationnelles que les aménagements et équipements touristiques, dès lors qu'ils sont liés au développement des activités de pleine nature. Le SMADC accompagne les porteurs de projets afin de pouvoir bénéficier de cette opportunité.



*\*Données établies sur la base des nuitées déclarées sur la plateforme de déclaration de la taxe de séjour du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024.*



## FOCUS SUR...

### La Charte de signalétique touristique des Combrailles

En 2023, le SMADC a réalisé un inventaire et un diagnostic de la signalétique touristique des 99 communes du territoire.

Cette démarche comprenait des visites de terrain ainsi qu'un inventaire photographique et cartographique de la signalétique (*hors Signalétique d'Information Locale (SIL), enseignes et pré-enseignes*).

**L'analyse**, qui a été adressée à l'ensemble des communes et communautés de communes, a **révélé sur le terrain une signalétique souvent disparate et parfois obsolète**. Face à ce constat, les cabinets d'études Alliances Consultant et Jérôme Moulin Consultant ont été mandatés pour établir un diagnostic approfondi et proposer une nouvelle charte de signalétique, cohérente avec la marque lancée par Combrailles Auvergne Tourisme.

Ce projet de charte a fait l'objet d'un travail en profondeur dans le cadre de la commission Stratégie de Développement Touristique et a fait l'objet d'une **validation lors du comité syndical du 30 octobre 2024**.

Un guide pratique détaillant les aspects législatifs, le diagnostic territorial et la nouvelle charte graphique sera prochainement diffusé auprès des collectivités locales.

En 2025, **en complément du changement des panneaux dont le SMADC est propriétaire** (RIS et panneaux patrimoine), le **SMADC accompagnera les collectivités souhaitant renouveler leur signalétique** dans le cadre des propositions formulées par la charte de signalétique touristique des Combrailles.



Projection de signétique



## Animation du comité technique et de la commission « Stratégie de Développement Touristique »

Le SMADC travaille en étroite collaboration avec les chargés de mission des communautés de communes et de Combrailles Auvergne Tourisme. Un comité technique, réunissant ces acteurs, permet de coordonner les actions, de partager des informations et de travailler sur divers sujets tels que :

- Le développement des activités de pleine nature ;
- La nouvelle charte signalétique de territoire ;
- La valorisation des belvédères « UNESCO » ;
- L'aménagement du territoire.

Par ailleurs, le SMADC anime également la commission « Stratégie de Développement Touristique » se réunissant 4 à 5 fois par an. Cette commission permet d'associer à la fois des élus locaux issus des communes et des communautés de communes (les vice-présidents des communautés de communes en charge du tourisme en sont membres de droit) et des professionnels membres du comité de direction de « Combrailles Auvergne Tourisme ».

Cette commission pilote l'ensemble des démarches du SMADC en matière de développement touristique. En 2024, son travail s'est concentré prioritairement sur l'élaboration de la charte de signalétique touristique.



## Développement des activités de pleine nature

Le SMADC, en partenariat avec Combrailles Auvergne tourisme et les communautés de communes, ambitionne de renforcer l'offre d'activités de pleine nature sur son territoire.

### Axes de travail en cours



Structuration de la **RANDONNÉE PÉDESTRE**



Création d'un **ESPACE VTT**



Création d'une **ITINÉRANCE ÉQUESTRE**



Accompagnement de l'éditeur Chamina pour la publication d'un **TOPOGUIDE** de randonnée pédestre à l'échelle du territoire  
- Sortie prévue printemps 2025 -



Suivi du projet de **VOIE VERTE** "Via Combrailles"



**Sébastien GIRAUD**  
Plan Avenir Montagne  
s.giraud@combrailles.com



# AGRICULTURE et FORÊT

# ● Projet Alimentaire Territorial (PAT) ●

## Grande Tablée des Combrailles

70

PARTICIPANTS

100 %

des participants ayant répondu au questionnaire ont indiqué être satisfait à très satisfait de l'évènement

### PARTENARIATS

- 100 % des répondants ont identifié au moins 1 partenaire
- 68 % ont identifié 3 partenariats et plus

## Forum Alimentation d'Origine Combrailles

274

RÉPONSES

au questionnaire citoyen lancé afin de mieux connaître les attentes des habitants.



## Labellisation Niveau 2 du PAT

Suite à la phase d'émergence qui a duré 3 ans et qui a permis au SMADC d'identifier les enjeux liés à l'alimentation sur le territoire, le Projet Alimentaire Territorial des Combrailles est rentré en 2024 dans sa phase opérationnelle.

Ainsi le PAT des Combrailles a bénéficié de la labellisation de niveau 2 pour les 5 années à venir. Cette démarche est le fruit de la qualité du travail mené depuis 2022.

## L'action du SMADC pour favoriser les circuits de proximité



Il ressort des échanges réalisés avec les acteurs du territoire une volonté commune de s'engager vers des débouchés locaux.

Néanmoins, ils ont également pu mettre en avant un manque de connaissances de l'offre et de la demande existante. Cela a par ailleurs confirmé que le caractère rural du territoire entraîne de véritables difficultés d'acheminements des denrées alimentaires en local. Le SMADC a

ainsi engagé un travail sur la logistique.

Cela se traduit notamment par le renouvellement de la Grande Tablée des Combrailles, un speed-meeting à destination des producteurs et d'acheteurs divers, dont notamment des prestataires touristiques du territoire. Ce sont près de 70 participants répartis sur trois évènements qui sont venus pour élargir leur réseau et développer de nouveaux partenariats. Les 3 dates de La Grande Tablée des Combrailles en 2024 : 21 mars à Youx, 26 mars à Bromont-Lamothe et 28 mars à Saint-Hilaire-la-Croix.



Toujours dans l'objectif de développer les circuits de proximité sur le territoire, le SMADC a également renouvelé la Semaine des Combrailles afin de développer les partenariats entre producteurs locaux et agents de restauration collective. Par ailleurs, un partenariat a été développé avec l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires afin qu'un groupe d'étudiants puisse rencontrer des acteurs du territoire et réfléchir à des perspectives de développement de la logistique de proximité, en cohérence avec les dynamiques existantes. Ce travail de terrain aboutira en mars 2025.

## Répondre aux besoins des agriculteurs

Le SMADC a inscrit dans le plan d'actions du PAT un axe de travail « **Développer des pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques** ». En 2024, c'est un accompagnement technique qui a été proposé à l'ensemble des maraîchers du territoire. Selon les besoins exprimés par ces derniers, il s'est essentiellement orienté sur les problématiques liées à l'eau : récupération efficace de l'eau de pluie de la ferme, stockage et utilisation raisonnée. Cet accompagnement s'est concrétisé par deux réunions en salle, deux visites de ferme et une formation.

*Accompagnement réalisé grâce au soutien financier du Département et à la prestation de Bio63 et de la FRAB.*

## Valoriser l'existant

Dans l'objectif de valoriser le territoire des Combrailles par ses agriculteurs et leurs produits, le SMADC avait en 2021 développé une carte numérique des producteurs réalisant de la vente directe sur le territoire. La mise à jour annuelle a été réalisée en 2024. En complément un travail mené avec Combrailles Auvergne Tourisme est en cours pour **développer une carte physique des producteurs réalisant de la vente à la ferme, afin d'augmenter leur visibilité.**



## Faciliter l'appropriation de la question de l'alimentation

A l'occasion du Festival des Possibles organisé par la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge le 04 mai 2024 à Blot l'Eglise, le SMADC a tenu un stand composé d'un atelier de démonstration culinaire ainsi que d'un atelier de dégustation à l'aveugle où il était possible de comparer des produits locaux et artisanaux à des produits industriels. Une conférence a également été organisée afin d'échanger sur le lien entre l'alimentation et la santé. Grâce à ces différentes animations proposées, ce sont plus d'une centaine de personnes qui ont pu s'informer sur la démarche du PAT et sur l'alimentation de qualité.

Enfin le SMADC a initié un travail préparatoire pour l'organisation du forum Alimentation d'Origine Combrailles. Cette importante manifestation aura pour objectif de valoriser les agriculteurs, l'agriculture et les produits locaux des Combrailles. Il offrira aussi aux habitants toutes informations utiles sur l'alimentation. Cet événement proposera un marché local, un espace ferme, des ateliers culinaires, des conférences, un concours culinaire, des expositions artistiques liées à l'alimentation, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

**Cet événement aura lieu le 17 mai 2025 à Saint-Gervais-d'Auvergne.**



## Projet Agro Environnemental et Climatique

À la suite de la programmation 2015-2020 prolongée jusqu'en 2022, le programme 2023-2027 est structuré autour d'une seule mesure. Cette mesure présente un cahier des charges et des critères de priorisation consultables sur le site du SMADC.

Après avoir accompagné les 13 exploitations agricoles volontaires pour contractualiser le SMADC a organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture les sessions de formations à destination des exploitants, les 4 et 5 décembre 2024.



**Anaëlle Brissard**  
**Projet Alimentaire**  
**Territorial**

a.brissard@combrailles.com



# Service INFORMATIQUE et NUMÉRIQUE

2024



1400

## DEMANDES D'ASSISTANCE TRAITÉES

45% pour les applications métiers, soit *630 demandes*  
55% pour les autres logiciels, systèmes, matériel, etc., soit *770 demandes*



60

## INTERVENTIONS SUR SITE

réalisées afin de résoudre les problèmes les plus complexes et/ou nécessitant un déplacement



250

## POSTES INFORMATIQUES à maintenir

## Contacts

[assistance@combrailles.com](mailto:assistance@combrailles.com)

Christophe VIDAL - Technicien  
[c.vidal@combrailles.com](mailto:c.vidal@combrailles.com)

Grégory MOREL - Technicien  
[g.morel@combrailles.com](mailto:g.morel@combrailles.com)

Le service fonctionne toute l'année. En cas d'indisponibilité de l'un des deux techniciens, nos partenaires techniques (ODYSSÉE Informatique et ABICOM) prennent le relais afin d'assurer la continuité du service auprès de nos adhérents.

Le service informatique du SMADC assure l'assistance et le dépannage informatique, pour plus d'une centaine d'adhérents, dans les domaines suivants.

## 1. Assistance à l'utilisation des logiciels Métiers

Le SMADC fournit une **assistance logicielle et matérielle sur les logiciels métiers des Etablissements Publics Locaux** (ODYSSÉE Informatique), les applications de bureautique, les systèmes d'exploitation, le cadastre, la messagerie, les logiciels de sécurité, les portails divers (*Portail de la Gestion Publique, plateforme ACTES de dépôt des actes administratifs, Chorus Pro pour la transmission des factures*)...

Outre l'assistance quotidienne auprès des collectivités, le service a proposé les actions suivantes :

### - Organisation de formations collectives pour les secrétaires des établissements publics locaux :

- Au mois de février 2024, des séances de formation en visioconférence de deux heures ont été proposées aux secrétaires des établissements publics devant produire un CFU (Compte Financier Unique) en 2024 à partir du logiciel ICARE.
- En avril et mai 2024, des séances de formation en visioconférence d'une heure et demi ont été proposées aux secrétaires de mairie pour préparer les élections européennes à partir du logiciel ANGELIE.

### - Réunions des représentants des usagers du service informatique :

Afin d'améliorer la qualité des applications et de résoudre certains problèmes que peuvent rencontrer ses adhérents, le service informatique du SMADC a organisé, en 2024, trois réunions d'échanges, à Saint-Etienne-des-Champs, aux Ancizes-Comps et à Montaigut-en-Combraille, entre des utilisateurs et un représentant du prestataire ODYSSEE Informatique qui fournit les logiciels métiers.

### Autres faits marquants :

- Renouvellement des marchés de maintenance et d'assistance des logiciels métiers qui équipent les adhérents du service informatique fournis par ODYSSEE et BERGER-LEVRAULT pour la période 2025 à 2028.
- Installation de la version 5.2.1 de XéMélios sur les ordinateurs de tous les adhérents du service informatique équipés des applications ODYSSEE

## 2. Assistance matérielle, applications, système, bureautique

### Assistance matérielle

Diagnostics, dépannages de postes, réseaux, serveurs, accompagnement à l'achat (définitions de configurations, consultations de prestataires, analyses des offres, installations sur site...).

### Portail cartographique X'Map

### Plateforme Achat Public

de dématérialisation des marchés publics.

### Quelques exemples 2024 :

- Mise en place d'un système de stockage réseau « NAS » pour la mairie de Pionsat et le SICTOM des Combrailles (permettant la mutualisation et la sécurisation du stockage de l'ensemble des données bureautiques et métiers de ces collectivités multi-utilisateurs).
- Accompagnement technique de la Communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans dans son projet de remise à plat total de son système informatique multisites.
- Remplacement de postes obsolètes à la mairie de Bromont-Lamothe avec réinstallation et récupération complète de toutes les données et logiciels.
- Installation d'outils spécifiques mairie (Titres ANTS), mise en place de matériels neufs ou recyclés, nettoyage d'anciens postes en vue de leur mise au rebus, réparation d'accès réseau défectueux, remplacement de disques dur internes saturés ou endommagés,...

### Autre fait marquant :

- Initialisation du renouvellement des solutions antivirus locales de nos adhérents, vers une solution en ligne « WithSecure ».



## FOCUS SUR... PORTAIL CARTOGRAPHIQUE X'MAP

Le portail cartographique X'Map, qui est mis à la disposition du grand public et des collectivités, permet notamment aux collectivités d'accéder au cadastre, à leurs documents d'urbanisme (zonage, règlement, prescriptions, servitudes...) et à de multiples données cartographiques (photos aériennes, cartes IGN, zones humides, réseaux d'eau potable, réglementation des boisements, Natura 2000, registre parcellaire graphique...).



150

ACCÈS AU PORTAIL  
sont gérés pour les collectivités  
des Combrailles.

25 000

ACCÈS  
ont été faits sur ce portail en  
2024, certaines mairies l'utilisent  
entre 500 et 1000 fois/an !.

### La plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics

Pour répondre à l'obligation de dématérialisation des marchés publics, le SMADC met à disposition de ses adhérents une plateforme mutualisée appelée aussi « Profil Acheteur ». Une centaine de collectivités (dont 87 communes) ont un accès à cette plateforme.

**Une cinquantaine de procédures de marché de tous types, ont ainsi été dématérialisées cette année par l'ensemble de nos collectivités.**

La plateforme est accessible à l'adresse suivante : [www.combrailles.achatpublic.com](http://www.combrailles.achatpublic.com), ou à partir du site internet du SMADC.



## 3. Assistance interne des services

Outre les interventions régulières auprès des collectivités adhérentes, le service informatique assure :

- la maintenance quotidienne des infrastructures informatiques des services (logiciels et matériels réseaux sur 3 sites interconnectés, 7 serveurs, accès distants),
- l'assistance aux utilisateurs en interne (environ 45 demandes/mois en moyenne) pour les services du SMADC, du SSIAD, de l'ESA et de la PFAR (une trentaine d'utilisateurs et environ 45 machines),
- la gestion des parcs de téléphonie mobile et de téléphonie fixe.
- la gestion du parc de copieurs des services.

### Quelques exemples 2024 :

- Migration de l'ensemble du système de messagerie interne vers une solution en ligne « Microsoft Exchange Online ».
- Migration/remplacement du serveur principal hébergeant notamment les données SMAD/SSIAD/ESA/PFAR ainsi que celles de l'office de tourisme, les applications métiers, et les outils de gestion du réseau.
- Migration/remplacement du serveur dédié aux accès utilisateurs à distance (agents SMAD/SSIAD/ESA/PFAR travaillant sur différents sites, télétravailleurs, personnels de l'office de tourisme).
- Mise en place d'un serveur dédié à la sauvegarde des données (logiciel Veeam).



# Programme LEADER

## Bilan du programme 2014-2022

L'année 2023 ayant été la **dernière année de programmation** donc d'attribution d'aide **sur le programme LEADER** des Combrailles 2014-2022, les efforts se sont concentrés en 2024 sur ce programme sur la préparation des demandes de paiements sachant que la date limite de dépôt de ces demandes a été fixée au 31 décembre 2024.

Concrètement, le SMADC récupère les pièces justificatives (factures, preuve de réalisation, livrables...) et prépare les formulaires de demande de paiement en lien avec les bénéficiaires.

Ainsi en 2024, les demandes de paiement ont ainsi été traitées puis adressées à l'ASP, instance de paiement des crédits.



## Chiffres clés 2014-2022

Des aides  
LEADER  
mobilisées pour  
un montant de

**6,785 M€**

**253  
PROJETS**

soutenus dans  
les Combrailles  
représentant  
15,3 M€ de  
dépenses



# RETOUR EN IMAGES SUR

Quelques exemples de projets soutenus sur le programme LEADER 2014-2022.



Création du vélorail des Fades



Équipement numérique de l'école de Menat



Équipement scénique de la Grange de Jacques



Création de la MAM de Manzat

Festival Bach en Combrailles à Pontaumur



Verger conservatoire de Saint-Priest-des-Champs



Création de la Via Ferrata

Aménagement épicerie Bio La Gentiane à Pontaumur



Exposition Maison Archéologique des Combrailles

## Programme 2023-2027

Rappelons que la candidature des territoires du Puy-de-Dôme a été déposée fin décembre 2022 par le SMADC en tant que structure porteuse de la candidature et ensuite du programme. La région a statué le 5 mai 2023 en retenant cette candidature et en lui octroyant une enveloppe de 14 millions d'euros pour la période 2023-2027.

**Cette enveloppe vaut pour le périmètre défini dans la candidature, soit le département du Puy-de-Dôme (sauf les communes de la Métropole Clermontoise non adhérentes au PNR des Volcans d'Auvergne).**

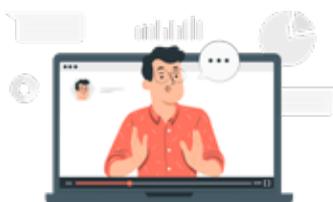
L'année 2024 a été une année décisive dans le déploiement du programme LEADER 2023-2027. En effet, après la mise en place de la convention avec le Conseil régional instituant le programme fin 2023 et l'élaboration des premiers appels à projets, le SMADC est mis en ordre de marche afin d'être en capacité d'animer et de gérer le programme LEADER Puy-de-Dôme 2023-2027.

Celui-ci repose sur un **double niveau d'organisation** :

- **Animation territoriale** assurée par l'ensemble des partenaires sur leur périmètre d'intervention (PNR des Volcans d'Auvergne, PNR Livradois Forez, PETR du Grand Clermont, Communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire, Communauté de communes Plaine Limagne et le SMADC pour le territoire qui le concerne) ;
- Mise en place d'une **cellule mutualisée à vocation départementale et portée par le SMADC** : elle est en charge du **pilotage du programme, de l'instruction de demandes d'aides et de paiements, de l'organisation et de l'animation des réunions** (comité de programmation, bureau du comité et comité technique), en outre elle a vocation à être l'interlocutrice unique de la Région pour le pilotage du programme et l'instruction des dossiers, enfin elle pilote le travail de préparation des appels à projets qui encadrent les interventions du programme LEADER.

C'est ainsi qu'à l'issue des réunions du comité de programmation du 17 décembre 2023 et du 11 mars 2024, la quasi-totalité des appels à projet LEADER a été adoptée et lancée, ce qui a permis aux porteurs de projets de déposer les premiers demandes d'aides.

Afin d'informer les porteurs de projets potentiels, il a été décidé de **mettre en place des actions de communication spécifiques** (au-delà des informations diffusées par les structures partenaires). Cela a été possible grâce à la mobilisation de l'agence de communication Qui Plus Est et des services techniques du PNR Livradois Forez. Ainsi, une charte graphique a été élaborée afin de renforcer l'identification du programme, un site internet a été mis en ligne en mai 2024 et enfin 5 webinaires ont été organisés afin de présenter de manière détaillée les appels à projets.



## Programme Puy-de-Dôme 2023-2027

Enveloppe de

**14 M€**

obtenue



**31 PROJETS**

soutenus en 2024 pour

**2,132 M€**



Date	Thème	Participants
16/05	Webinaire AAP* Centres-bourgs et services	57
17/05	Webinaire AAP Mobilités	16
23/05	Webinaire AAP Attractivité et Tourisme	33
28/05	Webinaire AAP Culture et coopération	30
30/05	Webinaire AAP Transition énergétique et Economie	32

\*Appel à Projets.

# Bilan des 4 réunions du comité de programmation



**31**

**DOSSIERS  
VALIDÉS**

dont



15 ont fait l'objet  
d'une décision de  
sélection

dont



16 d'une sélection et  
d'une programmation  
(acte de décision  
ferme d'attribution des  
aides).



**2 132 322,26 €**

de crédits LEADER  
mobilisés

Le dernier trimestre de 2024 a été consacré à la **préparation des appels à projet 2025 avec la volonté des membres du comité de programmation de rééquilibrer les interventions du programme entre le soutien à l'animation et le soutien aux investissements matériels et mobiliers.**

Ces appels à projets ont fait l'objet d'un examen et d'une validation lors de la dernière réunion du comité le 17 décembre 2024.

Information sur le programme LEADER 2023-2027 : [www.leader63.fr](http://www.leader63.fr)

Site internet Leader 63



**Christian VILLATTE**  
Animateur & coordinateur

**Axelle MOREAU**  
Gestion administrative  
et financière  
[a.moreau@combrailles.com](mailto:a.moreau@combrailles.com)

**Lise WADOUX**  
Animatrice  
[l.wadoux@combrailles.com](mailto:l.wadoux@combrailles.com)

**Céline BUVAT**  
Animatrice  
[c.buvat@combrailles.com](mailto:c.buvat@combrailles.com)



# Nouveaux PROJETS 2025



Organisation du forum  
Alimentation d'Origine  
Combrailles le 17 mai 2025  
dans le cadre du Projet  
Alimentaire Territorial



Lancement du projet  
d'extension et de  
réaménagement des  
locaux du SMADC  
(Maison des Combrailles)



Elargissement de l'offre du  
service informatique



Révision du SCoT  
des Combrailles



Mise en place du Centre de  
Ressources Territorial pour  
les personnes âgées



Déploiement de la  
plateforme de santé  
mentale dans le cadre du  
Contrat Local de Santé



Changement de la  
signalétique touristique du  
SMADC (RIS et panneaux  
patrimoine) selon la  
nouvelle charte



Déploiement du  
programme Comb'Images  
sur le thème de  
l'alimentation



Organisation de journées  
techniques à destination  
des propriétaires riverains  
des cours d'eau dans le  
cadre du contrat territorial  
Sioule Andelot

## Liste des acronymes

- ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médicaux sociaux
- ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
- ARS : Agence Régionale de Santé
- CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
- CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
- CLS : Contrat Local de Santé
- CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- CPTS : Création de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- DDT : Direction Départementale des Territoires
- ERAD : Espace Ressources Aide à Domicile
- ESA : Équipe Spécialisée Alzheimer
- FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
- GIR : Groupe Iso-Ressource
- GMP : GIR Moyen Pondéré
- GT : Groupe Technique
- HAD : Hospitalisation A Domicile
- LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
- MMS : Mini Mental State
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- ONF : Office National des Forêts
- OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- OTC : Office de Tourisme des Combrailles
- PAT : Projet Alimentaire Territorial
- PFAR : Plateforme d'Accompagnement et de Répit Itinérante
- PLU : Plan Local d'Urbanisme
- PNR : Parc Naturel Régional
- REPROF : Réseau de Protection des Femmes victimes de violences
- SAD : Services Autonomie à Domicile
- SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
- SIG : Système d'Information Géographique
- SMADC : Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles
- SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile
- VAE : Vélo à Assistance Électrique
- VTT : Vélo Tout Terrain

## Informations de publication

### Photos

SMADC, Les Coflocs, ©Office de tourisme des Combrailles (Vincent Gauthier, Marion Rouillat, Alexis Cacheux, Mélanie Mista).

Illustrations : Freepik

### Réalisation

Directeur de publication : SMAD des Combrailles

Mise en page : La Comm est dans le Pré.

Impression : L'Imprimeur.com à Mozac

500 exemplaires

Février 2025





## SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES

Maison des Combrailles • 2 place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne  
Tél. : 04 73 85 82 08 • Email : [smadc@combrailles.com](mailto:smadc@combrailles.com)

[www.combrailles.com](http://www.combrailles.com)



## Nos PARTENAIRES

